

Autorité compétente :
Le maire au nom de la commune

**Commune de TRANS-EN-
PROVENCE**

**Hôtel de ville
25, avenue de la gare
83720 TRANS EN
PROVENCE**

Service Instructeur : 17.04.26
Communauté d'Agglomération Dracénoise

Affaire suivie par :
BERSIA Frédéric 04.94.50.23.90
frederic.bersia@dracenie.com
Jours de réception : tous les jours sur
rendez-vous

**COMMUNE DE TRANS-EN-
PROVENCE**

Numéro de dossier : PC 083 141 04 NC036
M02

(à rappeler dans toute correspondance)

Déposé le : 10/04/2026

Adresse des travaux : Le Cros

Destinataire :
Monsieur GAUDEL Jacques

**Résidence Mon Calme
83720 TRANS EN PROVENCE**

OBJET : RETRAIT AVANT DECISION

Monsieur,

Par lettre en date du 10/04/2026, vous me demandez de procéder à l'annulation de votre demande de Permis de construire, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, et qui est actuellement en cours d'instruction.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre demande est donc annulée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

TRANS-EN-PROVENCE, le 17/04/2026



Alain CAYMARIS

**AFFICHAGE EN MAIRIE LE 21 AVR. 2026
TRANSMIS EN PREFECTURE LE : 21 AVR. 2026**

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.